

Une enquête de la statistique publique

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

www.cnis.fr

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique [Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée].

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit
la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ Insee.net actualités (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La [lettre d'information](#) de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « [Aide](#) » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études
et données de l'Insee
en libre accès sur insee.fr



ENQUÊTE LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Conception / Réalisation : LATITUDE Nantes - www.agence-latitude.fr - 05-40-20 - Crédits photos: AdobeStock® - The noun project - Mise à jour : mai 2021



Mesurer pour comprendre

UNE ENQUÊTE POUR COLLECTER DES INFORMATIONS SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES USAGES DES MÉNAGES DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'objectif de l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) réalisée auprès des ménages est de collecter des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages (informatique, Internet fixe et mobile, téléphonie).



Cette enquête répond à une demande de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC ;

elle se déroule en France métropolitaine.

Exemples de questions :

Votre ménage a-t-il accès à Internet, depuis son domicile ?

Personnellement, quand avez-vous utilisé Internet pour la dernière fois ?

Pour votre usage privé, utilisez-vous un smartphone, un téléphone mobile ou aucun des deux ?

VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

- ▶ En 2019, 83 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre seulement 65 % en 2009.
- ▶ 38 % des usagers d'Internet manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2 % sont dépourvus de toute compétence numérique de base.
- ▶ Les plus âgés utilisent davantage Internet qu'avant : en 2019, 32 % des 75 ans ou plus sont utilisateurs contre 8 % en 2009.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2007, cette enquête est réalisée **annuellement** dans tous les États membres de l'**Union européenne** ce qui permet de réaliser des comparaisons internationales.

Comment avez-vous été choisi(e) ?

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage : cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher.

Un échantillon de logements est donc tiré au hasard et le vôtre en fait partie.

Si vous n'êtes pas équipé(e) et que vous n'utilisez pas ou peu Internet, votre participation à l'enquête est tout de même importante : vous êtes, en effet, représentatif de l'ensemble des ménages qui sont dans la même situation.

Vos données sont anonymes, vos réponses protégées



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee et seulement à des fins d'études statistiques.

Une enquête conduite par l'Insee

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee.

Comment se déroule l'enquête

L'enquête se déroule de **début octobre à mi-décembre**.

- ▶ Un enquêteur se rend à votre **domicile** pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous avec vous, afin de revenir à un jour et une heure qui vous conviennent.



- ▶ L'enquêteur saisit vos réponses sur son **ordinateur sécurisé**.
- ▶ Il est tenu au **secret professionnel**.



Si vous souhaitez **avoir plus de renseignements** avant le passage de l'enquêteur, **vous pouvez joindre le responsable** de l'enquête dans votre région.

Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre qui accompagne ce dépliant.